

**ENVISAGER L'AVENIR EN TOUTE QUIÉTUDE :  
LES AVANTAGES D'UNE BONNE PLANIFICATION FINANCIÈRE**

**Montréal, le 7 octobre 2010** – Dans le cadre du mois de la planification financière, la Banque Laurentienne conseille aux épargnants de bien s'outiller en vue de leur avenir financier. À cet effet, le planificateur financier peut jouer un rôle très important dans l'établissement des objectifs en vue de l'avenir. Une bonne planification financière comporte plusieurs avantages : elle constitue une approche globale à la gestion des investissements en vue de la retraite ou de tout autre projet à long terme; elle procure une vision claire sur les objectifs visés et la façon de les atteindre; et enfin, elle intègre ces objectifs dans une démarche cohérente et rationnelle, en fonction des capacités réelles du client.

**Qu'est-ce qu'un planificateur financier**

La profession de planificateur financier est très bien encadrée dans les institutions financières québécoises comme la Banque Laurentienne : c'est une spécialisation qui requiert une formation rigoureuse et étendue, sanctionnée par l'Institut québécois de planification financière. Le travail des planificateurs financiers agréés est régi par un code de déontologie qui couvre l'ensemble des aspects de cette fonction, et particulièrement ses responsabilités envers chaque client

« Bien évaluer les risques requiert des compétences qui dépassent largement le simple calcul mathématique, soutient Denis L'Hostie, directeur principal, Planification financière, à la Banque Laurentienne. Bien des facteurs entrent en ligne de compte : les conditions économiques, les actifs d'un individu, sa santé qui influe sur sa durée de vie, etc. Tout contribue à dresser le portrait le plus juste possible des besoins auxquels une planification financière devra répondre. »

**Comment le planificateur financier peut intervenir**

L'élaboration d'une planification financière à long terme s'établit sur certaines bases qui privilégient généralement une approche conservatrice. Compte tenu des risques importants que comportent les taux de rendement utilisés et le taux d'inflation, le planificateur financier établit ses calculs sur des taux à long terme. Il peut ainsi élaborer une véritable stratégie d'investissement, à l'abri des aléas de la spéculation.

Comme pour tout investissement, le plan doit être revu à tous les quatre ou cinq ans, en fonction de l'évolution de l'économie et du profil de l'investisseur. Des facteurs importants comme la planification testamentaire ou successorale, un décès ou une maladie dans l'entourage d'un individu peuvent changer radicalement la situation et requérir une modification à l'approche stratégique.

Ainsi, une planification financière tiendra compte de l'ensemble des caractéristiques du profil et des capacités du client afin d'établir une stratégie personnalisée pour atteindre des objectifs tout aussi personnels. Pour bénéficier des services d'un planificateur financier, les clients de la Banque Laurentienne n'ont qu'à en faire la demande dans une de ses succursales.

---

**À propos de la Banque Laurentienne**

La Banque Laurentienne du Canada est une institution bancaire dont les activités s'étendent à l'échelle du Canada. Elle offre à ses clientèles tout un éventail de services financiers diversifiés et se distingue grâce à l'excellence de son service et à son accessibilité. La Banque est au service des particuliers et des petites et moyennes entreprises, et elle offre également ses produits à un vaste réseau d'intermédiaires financiers indépendants par l'entremise de B2B Trust. Enfin, elle offre des services de courtage de plein exercice par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

La Banque Laurentienne est solidement implantée au Québec où elle exploite le troisième plus important réseau de succursales bancaires. Ailleurs au Canada, la Banque est active dans des segments de marché spécifiques où elle détient une position de choix. La Banque Laurentienne du Canada gère un actif au bilan de plus de 23 milliards \$, de même que des actifs administrés de plus de 14 milliards \$. Fondée en 1846, elle emploie aujourd'hui plus de 3 600 personnes.

-30-

Renseignements :

**Mary-Claude Tardif**

Conseillère

Relations publiques

514 284-4500, poste 4695

[mary-claude.tardif@banquelaurentienne.ca](mailto:mary-claude.tardif@banquelaurentienne.ca)